

Signalétique adaptée

Pour un repérage et une orientation de qualité adaptés à tous et toutes

OBJECTIFS

- Connaître et comprendre les obligations réglementaires liées au repérage et à l'orientation.
- Réaliser une signalétique de qualité adaptée à tous.
- Mettre en place un cahier des charges sur le projet signalétique

PUBLIC

Maîtres d'ouvrage publics ou privés - graphistes - architectes - gestionnaires d'établissement - AMO - signaléticiens - services techniques - chargés accessibilité

DUREE

1 jour (7h)

PRE REQUIS

Aucun

CRITERES D'ADMISSION

Aucun

TARIF

800 euros par stagiaire.
Possibilité de réaliser la formation en intra : contactez-nous

DATE

Nous contacter

CONTENU

Introduction

1. Cadre réglementaire

- Loi du 11 Février 2005 et Arrêtés pour la mise en accessibilité des ERP et de la voirie mis à jour en 2022
- Annexe 3 relative à l'Information et signalisation

2. Usages et usagers

- Les différents handicaps et leurs usages
- Définir les usages, les usagers et les flux
- La concertation avec les usagers

3. Le repérage et l'orientation : la continuité de la chaîne de déplacement

- Une prise en compte dès la conception
- Le principe du déplacement et le jalonnement
- Les différentes supports

4. La signalétique adaptée pour tous et toutes

- Une charte graphique adaptée et accessible
- Une charte sensorielle
- Les équipements multi sensoriels adaptés

5. Mise en situation

- Analyse d'un lieu
- Parcours autour du lieu de formation avec, masques malvoyances et cannes pour aveugles, exercice cognitif

6. Bilan et échanges

CONTACT

Mail : contact@esqua.fr
Téléphone : 06 70 60 51 83

